



PRÉFET  
DU CALVADOS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la Mer du Calvados

Mission Juridique

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## PRÉALABLE À UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

Par arrêté du 13 octobre 2025, le Préfet du Calvados a prescrit une enquête publique préalable à une demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.

Conformément aux dispositions de l'article R.181-2 du code de l'environnement, le préfet se prononcera par arrêté sur cette demande.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 17 novembre 2025 à 16h00 au jeudi 18 décembre 2025 à 17h00**. La mairie de Moulton-Chicheboville, sise 6 rue Pierre Cingal, 14 370, Moulton-Chicheboville est le siège de cette enquête publique.

La présidente du tribunal administratif de CAEN a désigné en date du 30 juin 2025, M. Pierre FERRE, proviseur à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

La SASU 3J PROMOTION – demeurant 5, rue Recteur Daure - 14000 Caen est le responsable du projet.

La personne-ressource en charge du dossier est M. Stéphane BUCHON – Quarante Deux - Assistance à Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre – Tél : 06 44 64 87 09 – courriel : [stephane.buchon@quarantedeux.solutions](mailto:stephane.buchon@quarantedeux.solutions)

À compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, le dossier pourra être consulté soit :

- Sous format numérique aux adresses ci-dessous :
  - Registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6771/>
  - sous la rubrique suivante : <https://www.calvados.gouv.fr/Publications/Avis-et-consultation-du-public/Avis-enquete-publique/Les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours>
  - Sur poste informatique à la DDTM du Calvados aux lieux, jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessous.
- Sous format papier aux lieux, jours et heures indiquées ci-dessous :

| Lieux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Jours et horaires                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mairie de Moulton-Chicheboville (siège de l'enquête)</b><br>6, rue Pierre Cingal<br>14 370 Moulton-Chicheboville<br>Téléphone : 02 31 27 94 30<br>Courriel : <a href="mailto:contact@mairie-mc.fr">contact@mairie-mc.fr</a> /<br><b>Adresse web</b> : <a href="https://moultonchicheboville.fr/">https://moultonchicheboville.fr/</a> | <ul style="list-style-type: none"><li>Lundi : 16h00 – 18h00</li><li>Mardi, mercredi, jeudi : 09h00 – 12h00 ; 14h00 – 17h00 ;</li><li>Vendredi : 10h30 – 12h00 ; 16h00 – 18h00</li><li>Samedi : 10h00 - 12h00</li></ul> |
| <b>Direction départementale des territoires et de la mer</b><br>10 boulevard du Général Vanier – CS 75 224<br>14 052 Caen cedex 4<br>Téléphone : 02 31 43 15 00<br>Courriel : <a href="mailto:ddtm@calvados.gouv.f">ddtm@calvados.gouv.f</a>                                                                                             | Sur rendez-vous : <ul style="list-style-type: none"><li>Du lundi au jeudi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30</li><li>Le vendredi et veille de jours fériés de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h00</li></ul>              |

- À compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions :
- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Moulton-Chicheboville ;
  - par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête, afin d'être annexé aux registres ;
  - Sur le site internet de la société « PREAMBULES » au Registre dématérialisé suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6771/> ;
  - par mail à l'adresse suivante : [enquete-publique-6771@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6771@registre-dematerialise.fr)
  - Sur poste informatique mis à disposition à la DDTM du Calvados aux lieux, jours et heures indiqués dans le tableau susvisé.

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6771/> et donc visibles par tous.

Les informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, M. Stéphane BUCHON, susnommé.

M. Pierre FERRE, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites et/ou orales, aux jours et heures indiquées ci-dessous :

| Lieux                                  | Jours et horaires                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mairie de Moulton-Chicheboville</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>Lundi 17 novembre de 16h00 à 18h00 ;</li><li>Mercredi 3 décembre de 14h00 à 17h00 ;</li><li>Jeudi 18 décembre de 14h00 à 17h00.</li></ul> |

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter dès que disponibles, le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur, à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados et à la mairie de Moulton-Chicheboville pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête.

Le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront également consultables et téléchargeables gratuitement, sur les sites internet suivants :  
[- https://www.registre-dematerialise.fr/6771/](https://www.registre-dematerialise.fr/6771/)  
[- https://www.calvados.gouv.fr/publications/avis-et-consultation-du-public/avis-enquete-publique/les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours](https://www.calvados.gouv.fr/publications/avis-et-consultation-du-public/avis-enquete-publique/les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours)

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025 À 17h00 .